

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2025 /2026

NOM DE L'INSTITUTION : Société Nationale des Parcs Industriels(**SONAPI**)

Version du : Décembre 2025

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1				T2				T3			
												Ott.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
01	Acquisition de matériels et de fournitures informatiques	FP	401	8,405,675.81HTG	F	DEPX	Janv-2026	Fev-2026	NON	Delmas	2 mois					40%	60%						
02	Extension du bureau central de la SONAPI	TI :15,000,000.00 HTG FP :11,040,000.43 HTG	460	26,040,000.43HTG	T	PRAL	Mar-2026	Avr-2026	NON	Delmas	6 mois					30%	40%	30%					
03	Acquisition de fournitures : Matériels Electriques pour renforcer les dispositifs de sécurité du Parc Industriel Métropolitain(PIM).	TI :10,156,004.00H TG FP :9,321,697.25H TG	406	19,477,70 1.25 HTG	F	PRAL	Avr-2026	Mai-2026	NON	Delmas	4 mois					30%	40%	30%					
04	Acquisition de deux véhicules : 1-Un camion Pompier pour le CISPI. 2-Un camion citerne à eau de 3.000 gallons pour alimenter les camions pompiers au centre d'incendie et de secours au Parc Industriel Métropolitain(PIM)	TI :10,892,108.00H TG FP :15,297,892.00 HTG	419	26,190,00 0.00HTG Lot1 :18,090,000.00HTG Lot2 :8,100,00.00HTG	F	AOON	Mai-2026	Juin-2026	OUI	Delmas	4 mois					40%	40%	20%					

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.



- (1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
 (2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P
 (3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;
 Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODE ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ;
 Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt :
 DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; DEPS : Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de propositions pour
 prestations intellectuelles ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification :
 ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

Signature de la Personne responsable du marché :



² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.